Amendement permettant l'application des dispositions des deux derniers alinéas de l'article 99 et du dernier alinéa de l'article 55 du Règlement

ART. 3 N° 1241

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1241

présenté par M. Michel Raison, rapporteur au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 3

À	la	première	phrase	de	l'alinéa	27,	substituer	au	mot	
---	----	----------	--------	----	----------	-----	------------	----	-----	--

« et »,

le mot:

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.